

**Association des riverains pour la protection
du Lac Croche de Sainte-Thècle (ARPLC)**

120, 4^e Avenue Nord lac Croche
Sainte-Thècle (QC) G0X 3G0
Matricule : NEQ 3367248476



Procès-verbal de la deuxième assemblée générale
Association des riverains pour la protection du lac Croche de Sainte-Thècle
Dimanche le 28 août 2011 à 10h00

Lieu : Salle Aubin – Hôtel de ville de Sainte-Thècle
Présences : 66 personnes dont 53 membres en règle

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.

Après vérification du quorum, l'assemblée peut débuter.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Jacques Poulin, appuyé par Louiselle Trudel d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2010.

Après avoir ajouté les noms du conseil d'administration provisoire, il est proposé par Guy Veillette, appuyé par Charlotte Baril d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2010.

4. Rapport des co-présidents.

Michel Rheault et Andrée Groleau nous informent des dossiers qui ont retenu l'attention du conseil d'administration au cours de cette année et des actions qui ont été entreprises. En voici une liste sommaire :

- ❖ Incorporation de notre association
- ❖ Élaboration des status et règlements
- ❖ Participation avec la Sambba (jour de la terre, distributions arbres et arbustes)
- ❖ Organisation de réunions d'informations
- ❖ Surveillance du Lac Croche (échantillonnage eau, érosion des berges)

5. Rapport des états financiers.

Louise Bordeleau nous donne le rapport des états financiers. En 2010-2011, l'association a eu des revenus de 956.00\$ qui sont répartis en deux : les cotisations des membres d'une part et l'argent provenant de l'association précédente pour le lac Croche d'autre part. Aucune dépense.

Louise Bordeleau demande à l'assemblée que les cotisations soient augmentées à 20.00\$. Grégoire Rompré demande le vote sur cette proposition. La demande est acceptée à 98%.

Il est proposé par René Lyonnais, appuyé par Guy Veillette que la cotisation soit augmentée à 20.00\$ par année. Proposition acceptée.

6 Désignation de 2 vérificateurs

Mesdames Jocelyne Gervais et Louise Trottier ont été nommées comme vérificateurs pour l'an 2012-2013.

7 Adoption des status et règlements.

Il est proposé par Louise Duchemin, appuyé par Louiselle Trudel d'adopter les statuts et règlements après une correction mineure (erreur de frappe).

8. Élection du conseil d'administration

8.1 Désignation d'un président d'élection.

René Lyonnais accepte d'agir comme président d'élection.

Le conseil d'administration ayant été élu pour un (1) an, nous devons donc élire neuf (9) membres. Les huit (8) membres, déjà au sein du conseil d'administration, ont fait parvenir leur mise en candidature à la secrétaire.

Le président d'élection demande à l'assemblée si elle a des propositions pour d'autres candidatures.

Andrée Groleau propose Martine Cloutier, elle accepte la mise en candidature. Aucune autre proposition n'est apportée.

Le conseil d'administration 2011-2012, 2012-2013 sera donc composé de : Andrée Groleau, Michel Rheault, Louise Bordeleau, Micheline Magnan, Gaétan Goyette, Robert Guindon, Jean Roy, Martine Cloutier et Danielle Boutet.

9. Plan d'action 2011-2012

Andrée Groleau nous explique les grandes lignes du plan d'action pour l'année 2011-2012.

- ❖ Supporter le conseil municipal dans l'application du règlement de revégétalisation des rives et des lacs.
- ❖ Travailler avec le conseil municipal à l'application des 3 recommandations du document « Agir à la source » :
 - Se doter d'un plan directeur de l'eau
 - Favoriser une navigation respectueuse de l'environnement
 - Inspection des fosses septiques

- ❖ Participer au réseau de surveillance des lacs (RSVL)
- ❖ Préparer un document de travail pour le quai d'embarquement du Parc St-Jean
- ❖ Organiser des rencontres d'information pour les riverains
- ❖ Rencontrer les agriculteurs, les plaisanciers et les riverains du Lac Croche

10. Information diverses.

10.1 Carnet de santé du lac Croche

Une feuille vous a été distribuée à votre arrivée, ce questionnaire vous indique la santé de notre lac selon votre vision. A vous d'en tirer vos conclusions.

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Alain Désilets, appuyé par Jacques Poulin de levée l'assemblée à 12h14.